

Luxembourg, le 17 octobre 2016

Rapport succinct de la réunion PAG à l'Hôtel de Ville, en date du 13 octobre 2016.

Présences L.S. : Mmes Elvinger, Welter ; Messrs : Diederich, Origer, Roth.

Présences Ville : Mmes Polfer, Beissel, Tanson ; Messrs : Goldschmit, Langer.



Réunion mixte habitants / Syndicat du Limpertsberg (LS)

Ont notamment été traitées les réclamations et les revendications des riverains de la rue Siggy vu L., dont la plupart avaient d'ailleurs été repris dans la lettre de réclamation du LS

a) Rue de l'Avenir

- Préserver la zone jardinière et ainsi pallier partiellement à l'absence de continuité du chemin pédestre contournant au nord les résidences en construction dans PAP NQ SD LI-11 (PAP rue de l'Avenir)
- Créer des zones de verdure accessibles au public avec une bonne qualité de récréation
- Réduire la densité de l'urbanisation projetée

Zone jardinière : Madame le bourgmestre dit répondre « 100% » (sic) positivement à cette revendication

Zones de verdure accessibles au public : Madame le bourgmestre promet une étude globale sur les espaces verts (zusammenhängendes Grün/ trame verte) avec une **participation citoyenne adéquate**

b) La rue Siggy vu Lëtzebuerg et le PAP NQ SD LI-10 (PAP Roudebierg)

- Préserver le classement en zone verte du chemin piétonnier qui longe la rue Siggy vu Lëtzebuerg au nord du campus scolaire du lycée technique Michel Lucius.
- Abandonner l'accès carrossable vers le nouveau PAP Roudebierg à partir de la rue Siggy vu Lëtzebuerg et interdire tout « Schleichweg », un accès pour la mobilité douce ne posant pas de problèmes.
- Réduire la densité du nouveau PAP Roudebierg

Madame le bourgmestre donne satisfaction aux riverains en confirmant que l'allée arborée sera reclassée en zone verte dans le nouveau PAG et qu'il n'y aura pas d'accès carrossable vers le nouveau PAP Roudebierg à partir de la rue Siggy vu L. ; un accès en mobilité douce ne posant pas de problème.

Monsieur Georges Molitor demande si les riverains de la rue Siggy vu L. auront le moment venu un droit de recours « Einspruchsrecht ». Madame le bourgmestre répond par l'affirmative.

D'ailleurs un procès-verbal sera envoyé à tous les citoyens présents.

Romain Diederich propose de classer le PAP NQ SD LI-10 (PAP Roudebierg) en Zone d'aménagement différé du fait qu'il existe encore à l'heure actuelle trop d'incertitudes et d'imprécisions en ce qui concerne la réurbanisation des fonds concernés.

Madame Polfer comprend bien la logique de cette demande et dit vouloir y réfléchir de manière constructive et d'en discuter au Collège Echevinal.

c) Autres points abordés

- Classer les intérieurs d'îlot des pâtés de maisons de taille plus importante du Limpertsberg en zones à jardins familiaux.
- Classer le parc du château de Septfontaines en zone de verdure publique
- Construction sur les terrains Villeroy et Boch :

Madame Polfer explique que les îlots intérieurs sont protégés par les prescriptions urbanistiques prévues dans le nouveau PAG à partir de la rue Ermésinde (vers le nord du quartier), mais qu'en ce qui concerne le « Kannerland », celui-ci aurait un grand besoin d'infrastructures. Monsieur Diederich demande à ce que les constructions prévues soient implantées le plus possible le long du mur jouxtant le Tramsschapp et non pas le long des jardins avoisinants des résidents de la rue Michel Lentz. Il faudrait donc revoir le projet en conséquence.

Georges Molitor explique que la forte densité d'habitations prévue dans le projet Villeroy et Boch sera de nature à engendrer un trafic consistant sur la rue du Rollingergrund déjà fortement engorgée aux heures de pointe avec le risque d'une déviation d'une partie de ce trafic à travers les rues du plateau du Limpertsberg.

Romain Diederich estime également que le trafic résidentiel a sensiblement augmenté dans et autour du Limpertsberg au cours des 10 dernières années en raison notamment des forts développements résidentiels qu'ont connues ses vallées limitrophes. Toutefois, le LS ne s'opposera pas au projet si une densité raisonnable y sera retenue. Madame le bourgmestre affirme qu'une densité 1 y est prévue (3 à 4 niveaux) et qu'il s'agit d'un super projet plébiscité par les résidents du Rollingergrund et Mühlenbach. La forêt Villeroy, qui remonte le flanc de la vallée, a été rachetée par la VdL. Subsiste la question du parc du château de Septfontaines qui constitue une propriété privée.

- Interventions au niveau du parc Willmar, réaménagement de la place Laurent et création d'une place de jeux à thèmes

Madame le Bourgmestre rend attentif à la réunion sur ces thèmes qui aura lieu le 24 octobre 2016 au Tramsschapp avec la volonté d'inclure les habitants du quartier dans ces discussions.

Cette initiative est saluée par le LS qui insiste toutefois sur le fait qu'en ce qui concerne la place Laurent, il faudra aller au-delà d'une animation de cette place et qu'il faudra étendre le périmètre de réflexion et d'étude au hall Victor Hugo ainsi qu'à son parking.

Réunion exclusive avec le Syndicat du Limpertsberg

Les discussions ont porté sur la lettre de réclamation du LS

a) Ecoles

L'idée de transférer le LML sur le site du LTC après la délocalisation de celui-ci vers le Kirchberg ne trouve pas notre accord. Le LS craint que la construction d'habitations sur le site de type campus ne détruise le cadre de verdure actuel. Le site actuel du LTC se prêterait parfaitement pour la construction d'habitations et le LTML pourrait être modernisé sur son site actuel sans perte de zone de verdure.

Madame Polfer semble surprise que le LML serait déplacé sur le site du LTC. Elle tiendra cependant compte des réflexions exposées par le LS et en discutera avec les instances gouvernementales. Elle estime, par ailleurs, que de toute façon le déplacement ne se fera pas avant 8 à 10 ans. Elle réaffirme enfin qu'il y aura une étude sur une trame verte (voir plus haut) au préalable sur base de laquelle les détails quant à l'urbanisation résidentielle projetée seront ensuite définis.

Monsieur Langer explique que le LTC aura une nouvelle infrastructure sportive dont pourra profiter le Lucius plus tard. Ce hall sportif serait déjà en construction, ce qui, après vérification, s'avère cependant faux !

b) Bureaux dans la partie inférieure du Limpertsberg (au Sud de la rue Henri VII)

Romain Diederich soulève le fait que trop de bureaux s'installent dans la partie inférieure de notre quartier résidentiel et qu'il faudrait prendre dans le nouveau PAG des mesures pour enrayer à l'avenir ce phénomène, surtout en cas de reconstructions en réservant un maximum de surfaces à l'habitat dans les zones mixtes afférentes. Ceci permettrait d'améliorer avec le temps la situation en faveur d'un plus important développement résidentiel, plus favorable en termes de nuisances du trafic.

Il est d'ailleurs remarqué que la construction de logements devrait intéresser les promoteurs étant donné que compte tenu de la hauteur limite des bâtiments, on peut y créer plus de niveaux de logements que de bureaux.

c) Mobilité douce et parkings publics

A l'heure actuelle, avec la situation du trafic automobile asphyxiant dans le quartier aux heures de pointe, il est impératif d'investir dans la mobilité douce (piétonnière/cycliste). Le LS préconise d'enlever les places de parking autos sur un côté de l'avenue Victor Hugo pour y installer une piste cyclable sécurisée jusqu'au Glacis. Il faudrait pour cela créer des places de garage/parking p. ex. dans un parking souterrain sous le parvis de la Halle Victor Hugo. De cette manière, les habitants de la partie inférieure de l'avenue qui en feront la demande pourront profiter d'une place de stationnement soit dans ce nouveau parking, soit dans celui du Théâtre. Madame le Bourgmestre, rejointe par Madame Tanson, dit qu'elle s'investira dans des mesures d'amélioration de la mobilité douce et que des discussions dans ce sens seront menées.

Force est toutefois de constater que les parkings publics souterrains dans le quartier ou à proximité sont peu occupés. Tel est notamment le cas du parking du Tramsschapp. Le LS souligne dans ce contexte la cherté des places de parking qui décourage les souterrains riverains. Mesdames Polfer et Tanson disent en prendre note et réfléchir à un éventuel ajustement des prix.

d) Secteur protégé

Pour des raisons de cohérence, le LS aimerait que le secteur protégé soit étendu au bâtiment de l'ancienne école primaire dans la rue Henri VII, aux immeubles existants du Tramsschapp dans la rue Ermesinde, au château d'eau du Limpertsberg en haut de l'avenue du Bois ainsi qu'à la maison isolée en fin de la rue de Gibraltar.

Madame le Bourgmestre est prête à donner suite à cette demande.

e) PAP NQ SD LI-09 (PAP Bourg-Gemen),

Le LS s'inquiète de la densité de logements élevée prévue pour ce PAP au vu de l'état de saturation existant déjà aujourd'hui pour l'avenue de la Faïencerie et de l'ensemble des résidences qui viendront encore s'ajouter de part et d'autre de cette avenue et dont l'accès est toujours sensé se faire par cette même avenue.

Madame le Bourgmestre se dit prête à envisager de revoir ce PAP pour en faire un projet « vivre sans voiture ».

f) BEP

Le LS demande à ce que des dispositions urbanistiques différenciées soient retenues au niveau des BEP de manière à ce que les constructions dans ces zones doivent s'intégrer harmonieusement dans le tissu préexistant aux alentours.

Madame Polfer dit qu'il s'agit d'un oubli et est tout à fait d'accord pour donner suite à cette demande.

g) Circulation (point essentiel pour le LS)

Le LS demande d'élaborer un concept de mobilité global, cohérent et fonctionnel pour l'ensemble du quartier et de ses alentours directs, prévoyant notamment les mesures nécessaires pour dissuader une traversée du quartier pour rejoindre soit le centre-ville, soit le plateau de Kirchberg. Il s'agira notamment d'instaurer des systèmes

dissuasifs de voies à sens unique dans les rues purement résidentielles y compris organiser des rues en cul de sac, notamment en ce qui concerne les rues d'orientation est-ouest.

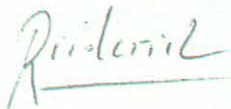
Madame Tanson est prête à mener une telle étude et demande si le LS la soutiendrait dans ce sens. Le LS répond par l'affirmative.

h) Kannerland : Constructions et projet parking souterrain

Pour les constructions en hauteur, prière de revoir l'intervention de R. Diederich plus haut (sous autres points abordés).

Madame D. Elvinger rend attentif au projet de parking souterrain à construire par la congrégation sous ses jardins actuels. Il s'agit d'un projet peu écologique et peu respectueux d'un développement durable. En effet, outre le sacrifice et la disparition de la verdure dans cet îlot, et cela contrairement aux directives du nouveau PAG en préparation, le volume de déchets inertes ainsi produit et les nuisances qui seront causées aux résidents dont les jardins jouxtent directement le terrain du Kannerland, il faut relever les problèmes de circulation et de sécurité qui seront générés dans l'avenue Victor Hugo et à proximité directe du complexe scolaire Tramsschapp. C'est pourquoi, le LS demande que le projet de parking « Kannerland » soit abandonné et que la Ville propose des places dans le parking du Tramsschapp, très peu occupé, au personnel y travaillant.

Madame Tanson trouve cette proposition intéressante et répète qu'il faudra repenser le prix de location d'un parking dans le Tramsschapp.



Romain Diederich
Président



Daniele Elvinger-Vinckel
Vice-Présidente



Robert Roth
Secrétaire